

VESOUL

ÉDUCATION

Apprentissage, version sup'

Le message reste d'actualité même si le forum initialement prévu aujourd'hui est reporté. Des contrats peuvent être signés entre des entrepreneurs et des étudiants.



Mélanie Fourgeot, elle, aime le suivi de clientèle.

Photos Jean-Loup CORNET

L'apprentissage, on commence à le découvrir en France, malgré les filières déjà ouvertes dans l'artisanat et l'agriculture !

C'est la formation qui permet d'alterner entre une formation théorique en école agréée et un travail pratique chez un maître, sur la base d'un contrat et donc d'une rémunération.

Ici, l'on parle des formations post-bac, sachant que 1.200 étudiants sont inscrits dans les différents établissements de la seule agglomération de Vesoul-Vaivre.

● L'enjeu est donc considérable, en termes de public concerné. Puisque Vesoul n'est pas un site « universitaire » (traduction : qui délivre des diplômes mais pas d'emplois), il s'agit de conforter par la voie de la formation professionnelle de niveau supérieur, la fixation en Haute-Saône des jeunes issus de ce département dit rural.

Ici, existent des emplois de haute technicité, mais il faut souvent recruter ailleurs, alors que les gens du cru pourraient avoir de

la promotion sociale sur place. Bref, « une voie d'excellence »

● Quels établissements de sup'apprentissage sont particulièrement concernés, la liste n'étant pas exhaustive ?

À Vesoul : Le lycée polyvalent Edouard-Belin (BTS industrialisation des produits mécaniques) ; le CFA agricole (BTS agro-équipement, BTSA technico-commercial agrofournitures) ; l'IUT (licences pro logistique de distribution et transports internationaux, et management de la logistique in-



Morgan Pleinet vise à créer sa propre entreprise.

dustrielle) : l'EGC (responsable marketing commercialisation et gestion)

À Chargey-lès-Gray : Maison familiale rurale (BTSA aménagements paysagers).

● Quel est le public visé ? Ce sont les lycéens qui vont bientôt passer le bac, les étudiants déjà inscrits en formation bac +2,

Initialement prévu pour ce mercredi 6 mai, le forum de Vesoul vient d'être reporté à l'automne, les nouvelles mesures pour l'apprentissage étant alors connues.

● Contact : fax de l'EGC au 03.84.96.71.27 ou mail : contact@egc-vesoul.fr

André MOISSÉ
amoisse@estrepublikain.fr

Pour un emploi 3 ans après le bac

Un emploi six mois après leur diplôme pour 93 % des étudiants, c'est le taux d'insertion de l'école de gestion et de commerce (EGC), qui est dirigée à Vesoul par Joël Vincent et est la seule de Franche-Comté.

Actuellement en apprentissage, deux étudiants de 2e et 3e année témoignent ici de l'intérêt de la formule du « sup' apprentissage ».

Les 3e année ont en général entre 20 et 23 ans. Mélanie Fourgeot, originaire d'un village proche de Besançon, a un bac S (physique chimie) et aimerait travailler comme « commerciale », car elle aime le suivi de

clientèle. Depuis novembre 2007, elle est pour deux ans en contrat d'apprentissage pour deux jours par semaine (plus à temps complet d'avril à juin) chez Luc Ramseyer, le gérant de Arthrocare France, filiale d'une entreprise américaine commercialisant du matériel chirurgical. Une petite entreprise vésulienne qui recrute...

Ce qui amène Mélanie à seconder l'assistante de direction, dialoguant chaque jour en anglais par téléphone ou par mail avec une clientèle internationale : « Ici, j'ai tout appris par rapport à la théorie. » Bref, elle acquiert de la maturité.

La possibilité pour des jeunes de « se vendre », c'est aussi l'intérêt du prochain forum aux yeux de Morgan Pleinet, un autre enfant du Doubs, ayant un bac sciences et techniques de gestion (STG). Depuis six mois, tout en étant en 2e année à l'EGC, il travaille chaque jeudi et vendredi au cabinet comptable de Damien Énard à Noidans-lès-Vesoul. Le travail d'expertise lui fait saisir « le concret », car il est « différent de ce qu'on apprend à l'école ». Il vise à créer sa propre entreprise de services mais il sait déjà de quoi il parle.

A.M.